

Destruction de la formation professionnelle, mise en place de la « mastérisation »:

Organisons le refus collectif des stages !

La réforme complète de la formation des enseignants (mastérisation) doit s'appliquer à la rentrée prochaine, mais le ministère en met en œuvre dès maintenant des éléments, sous forme de « mesures transitoires ». pour les stagiaires à la rentrée 2010.

Dans le flou d'une « lettre de cadrage » de février 2010, on peut retenir ceci:

- les stagiaires auront des services à temps complet ou quasi complet: enseignant-Es en pleine responsabilité sans avoir jamais été formé-Es, autant parler de bizutage
 - Passant à plein temps, les stagiaires seront géré-Es comme des moyens à part entière, permettant ainsi de faire de substantielles économies budgétaires
 - Leur prétendue formation sera bricolée en plus de leur temps d'enseignement: un petit « accueil » en début d'année, un « compagnonnage » flou dans l'établissement, et les Mercredis en « formation » au second trimestre pour acquérir une trousse de survie!
 - Durant leurs courtes « formations », le remplacement se fera avec les moyens du bord.
 - Leur titularisation se fera par une inspection couperet en fin d'année
- Comment penser sérieusement que des stagiaires pourront véritablement s'assurer une vraie formation professionnelle, tout en préparant tous les programmes?
- Comment penser sérieusement que les formateurs et les « compagnons » pourront faire autre chose que du « kit de survie »?
- Comment penser sérieusement que les élèves ne pâtiront pas de ces conditions de remplacement et d'enseignement?
- Comment penser sérieusement qu'on peut apprendre à enseigner « sur le tas »?

La formation qui était celle de l' IUFM était loin d'être parfaite. Mais cette destruction programmée de toute formation est inacceptable! Nous devons la combattre, lutter et ne rien lâcher!

Refusons donc la mise en place de cette mascarade, refusons le « compagnonnage », organisons le refus collectif des stages!

Nous revendiquons:

- une décharge hebdomadaire pour les stagiaires comme c'est le cas actuellement , une véritable alternance entre stage et formation hors établissement ;
- une décharge hebdomadaire pour les tuteurs, pour que le suivi soit dans le service du formateur et non pas en heures supplémentaires
- une formation pour les tuteurs parce que savoir former ce n'est pas savoir enseigner ;
- une véritable formation au métier au delà de l'accumulation des connaissances disciplinaires, au delà de ces masters étriqués ;
- une entrée progressive dans le métier (le projet de cadrage de l'année de formation vient de faire disparaître les formations des deux premières années de titulaire)
- un droit effectif à la formation continue